



Créteil, le 14 octobre 2022

DÉCLARATION DE MGR DOMINIQUE BLANCHET

A la suite de la publication parue le 14 octobre sur le site web de Famille Chrétienne, conscient du choc que peuvent produire ces révélations, je tiens avant tout à assurer de ma compassion toute particulière les personnes ayant été victimes des faits. Je partage également la peine et la consternation de tous ceux qui se sentiront blessés par ces révélations et j'apporte les précisions suivantes :

En 2019, deux personnes ont révélé avoir subi, dans les années 1990, alors qu'elles étaient majeures, de la part de Michel Santier des faits de nature à saisir la justice canonique de l'Église. Les autorités romaines ont été immédiatement alertées.

Des mesures disciplinaires ont été prises pour Michel Santier en octobre 2021. Pour leur mise en œuvre il a dû déménager de son lieu de retraite afin de résider désormais au sein d'une communauté religieuse, avec un ministère restreint à la vie de cette communauté.

Je redis ma disponibilité envers tous ceux qui souffrent de ces révélations. En ces moments douloureux qui peuvent nous décourager, rappelons-nous ce conseil avisé de St Paul dans sa lettre aux Romains : *" Ne te laisse pas vaincre par le mal, mais sois vainqueur du mal par le bien."* (12,21). Ce sera notre meilleure façon de faire face, et de soutenir tous ceux et celles que nous rencontrons et qui se trouvent blessés et atteints par ces faits.

+ Mgr Dominique Blanchet, évêque de Créteil